COURS PRIVÉS DE NATATION

DESCRIPTION

Le cours privé est une mesure de soutien destinée aux participants qui éprouvent davantage de difficultés à évoluer dans les cours de groupe et ainsi favoriser leur progression. Ces cours sont offerts en formule individuelle, soit un ratio d'un (1) moniteur pour un (1) participant, et suivent le programme Nager pour la vie de la Société de sauvetage. Les séances sont d'une durée de 30 ou 45 minutes, selon le niveau. Les plages horaires sont offertes en quantités limitées. Celles-ci sont affichées sur la plateforme d'inscription et le site web.

CONDITIONS À L'INSCRIPTION

Le participant ne peut pas être inscrit à la fois à un cours privé et à un cours de groupe lors d'une même session.

OFFRES DE COURS

- Durée de 30 minutes : Préscolaire 3, 4, 5, Nageur 1 et 2*
- Durée de 45 minutes : Nageur 3, 4, 5, 6, Ado 1, 2, et 3*
- Enseignement personnalisé selon les besoins du participant.

* Le niveau du participant sera validé à partir de son historique de cours à la Ville de Vaudreuil-Dorion. Il est de votre responsabilité de sélectionner la durée correspondant au niveau du participant lors de l'inscription.

COÛT D'UN COURS PRIVÉ

Le tarif dépend de la durée du cours, déterminée selon le niveau du participant. Le coût d'une session correspond au tarif du cours multiplié par le nombre de semaines pour la session.

- 30 minutes : 30 $ par cours | résident
- 30 minutes : 51 $ par cours | non-résident
- 45 minutes : 45 $ par cours | résident
- 45 minutes : 68 $ par cours | non-résident

POLITIQUE D'ANNULATION

- Aucun remboursement sauf sur présentation d'un certificat médical.
- Aucun transfert vers une autre activité ou un autre cours.
- Une note de crédit sera émise, au prorata des cours non suivis, lorsque applicable.

Foire aux questions

Cours privés de natation

Les accompagnateurs peuvent-ils rester sur le bord du bassin?

Non. Les accompagnateurs doivent demeurer dans la mezzanine pendant toute la durée du cours.

Le participant recevra-t-il un carnet d'évaluation?

Oui. Lors du dernier cours, le moniteur remettra un carnet au participant basés selon les critères du programme Nager pour la vie. Si vous possédez toujours le carnet, nous vous invitons à l'apporter au premier cours.

Est-ce que le participant peut choisir le moniteur?

Non. Les moniteurs sont attribués selon les disponibilités.

Est-ce que le participant peut s'inscrire à la fois à un cours privé et à un cours de groupe?

Non. Il n'est pas permis de réserver une place dans un cours privé et de groupe lors de la même session.

Que se passe-t-il si l'inscription ne respecte pas les préalables?

L'inscription sera annulée et une note de crédit sera appliquée au dossier.

Qu'est-ce que le participant doit apporter à ses cours de natation?

Le maillot de bain (conforme), un bonnet de bain (obligatoire), une serviette et lunette de natation (optionnel).

Que faire si le participant est absent à un cours?

Les cours manqués ne peuvent pas être reportés, crédités ou remboursés.

Est-ce que le participant peut demander un changement d'horaire en cours de session?

Non. Les changements d'horaire ne sont pas permis.

Où se déroulera le cours du participant dans la piscine?

Le lieu est indiqué dans la description lors de l'inscription (partie profonde, partie peu profonde, avec ou sans plateforme). L'emplacement est déterminé selon la disponibilité des espaces. Nos moniteurs sont formés pour enseigner dans toutes les sections et adaptent leur enseignement afin d'offrir un environnement sécuritaire.

Les cours privés permettent-ils de passer automatiquement au niveau suivant?

Non. Le participant doit satisfaire aux critères d'évaluation du programme Nager pour la vie de la Société de sauvetage.